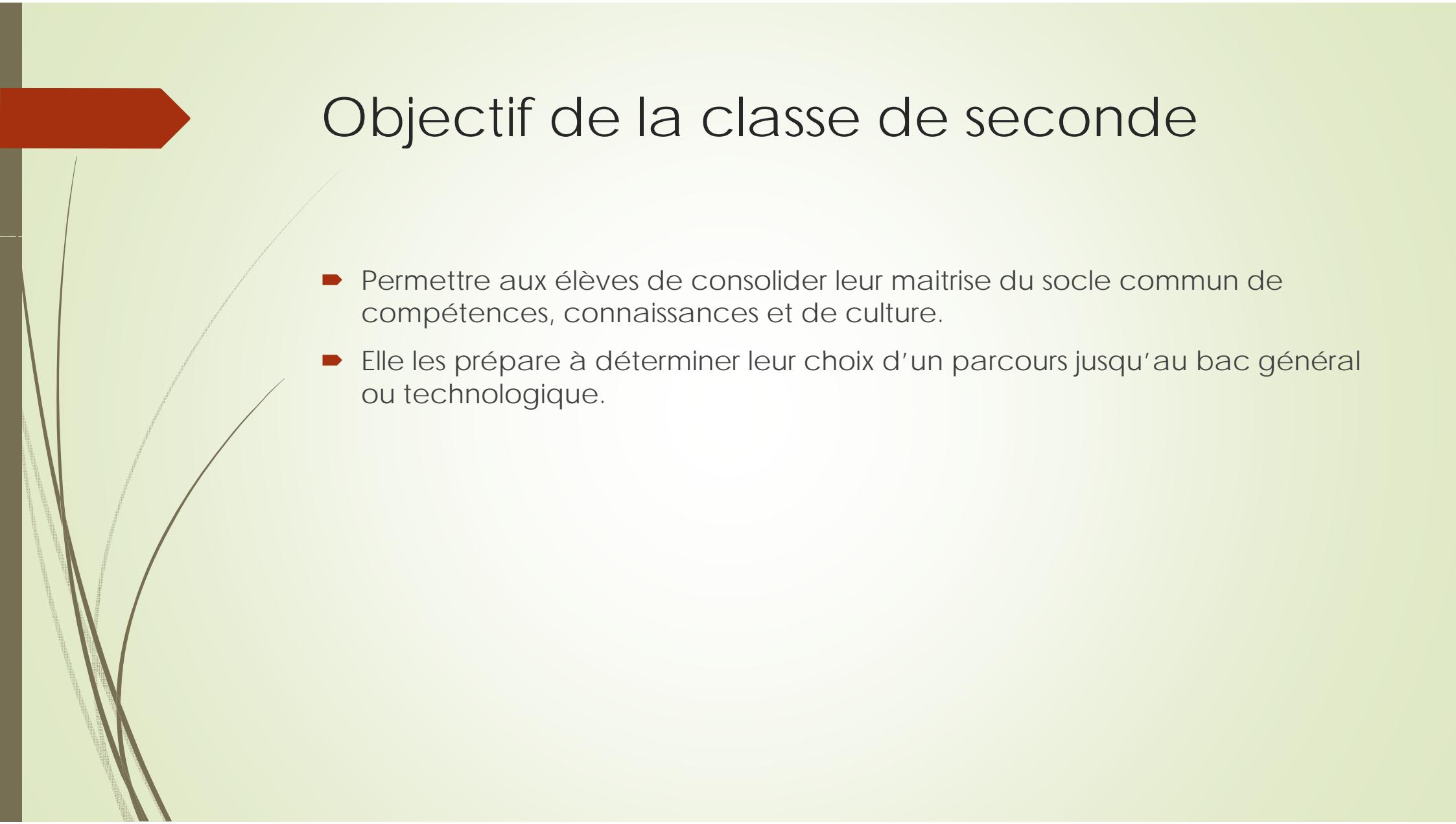




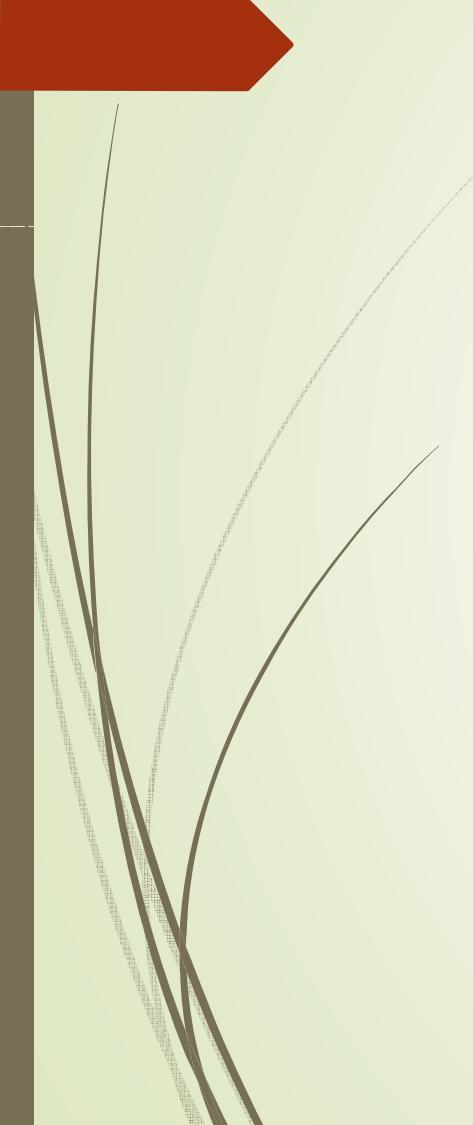
Je veux rentrer au lycée général et technologique

- ❖ Je me prépare à des études longues (5 ans minimum)
- ❖ Je dois fournir un travail personnel plus important
- ❖ Je vais acquérir des connaissances théoriques
- ❖ La réorientation vers la voie professionnelle est possible mais je ne suis pas prioritaire



Objectif de la classe de seconde

- ▶ Permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de compétences, connaissances et de culture.
- ▶ Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours jusqu'au bac général ou technologique.



Les changements en classe de seconde

- ▶ Classes plus chargées 35 élèves
- ▶ Plus d'autonomie : apprendre à gérer sa liberté
- ▶ Apprendre à travailler seul
- ▶ Fournir plus de travail personnel
- ▶



Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 5h30
- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la terre : 1h30
- Education physique et sportive : 2 h
- Sciences numériques et technologie : 1h30
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

Les enseignements optionnels

- ▶ Possibilité de choisir 2 enseignements optionnels (un général et un technologique) :

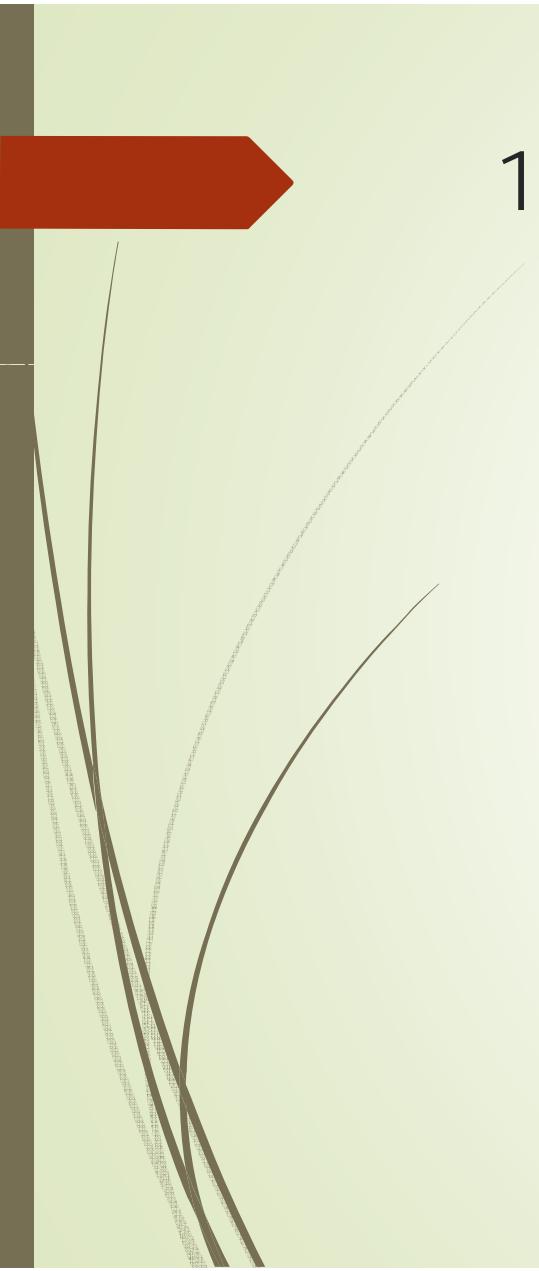
Enseignement général	Enseignement technologique
Langue vivante 3 Chinois : 3 heures Langue vivante 3 Italien : 3 heures (Delorme) Arts Cinéma Audiovisuel : 3 heures (Vinci) Arts (Théâtre) : 3 heures EPS (Rugby et Hand-ball) : 4 heures et 2 heures (sélection sur Dossiers) Latin : 3 heures (Delorme) Arts (CAV) : 3h (Vinci)	Management et gestion : 1h30 Sciences de l'ingénieur : 1h30 Création innovation technologique :1h30 Santé social : 1h30 (Delorme) Biotechnologies : 1h30 (Delorme) Sciences et laboratoire : 1h30 (Delorme) Création culture design : 6h (Vinci)

Section Européenne Anglais : Sélection sur Dossier

1^{ère} technologique

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant



1^{ère} générale

- ▶ Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

En 1^{ère} : 3 enseignements spécifiques

- ▶ Les lycées proposeront des combinaisons de spécialités parmi différentes disciplines :
 - **Mathématiques**
 - **Numérique et sciences informatiques**
 - **Physique-chimie**
 - **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - **Sciences de l'ingénieur**
 - **Sciences économiques et sociales**
 - **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - **Humanités, littérature et philosophie**
 - **Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais et Espagnol)**
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (Delorme)
 - Arts (Cinéma Audio-visuel à Vinci)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)